

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION 25/06/2026	L'an deux mil vingt six Le 1 ^{er} juillet à 20h00
DATE D'AFFICHAGE 02/07/2026	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Monsieur Benoît Le Rétif, Maire.
ENVOI EN PRÉFECTURE	<u>Étaient présents :</u> Benoît Le Rétif, Maire. Laurence Roux, Damien Bouchard, Hélène Riss, Christian Fouchet, Stéphanie Goni-Lacasa, Karim Bouaziz et Nathalie Morice, Adjointes. Véronique Barrois, Danielle Morvant, Yannick Cotigny, Maryvonne Ranguet, Caroline Bellamy, Bénédicte Bentot, Hervé Thoreau, Grégory Blais, Vincent Marin-Lainé, Camille Jean, Nathalie Donatin, Laetitia de Panthou, Emmanuel Gué et Yann Clanche, Conseillers municipaux.
NOMBRE DE MEMBRES	<u>Absents excusés :</u> Christian Maudouit a donné pouvoir à Stéphanie Goni-Lacasa Fabien Guérin a donné pouvoir à Benoît Le Rétif Fabrice Martin a donné pouvoir à Laurence Roux Olivier Joubin a donné pouvoir à Yann Clanche Stéphanie Delbecque a donné pouvoir à Emmanuel Gué <u>Secrétaire de séance :</u> M. Karim Bouaziz
EN EXERCICE : 27	
PRÉSENTS : 22	
VOTANTS : 27	

OBJET : Tarifs de l'Espace jeunes à compter du 1^{er} septembre 2026

Madame Roux, maire-adjointe déléguée à l'enfance, la jeunesse et la politique éducative, explique que la Commission qui s'est réunie le 18 juin 2026 propose de nouveaux tarifs de l'Espace jeunes à compter du 1^{er} septembre 2026, avec augmentation de 1,4 % arrondi à l'euro supérieur.

Les données prises en compte dans les travaux préparatoires ont été les suivantes :

- Indice du coût de la vie harmonisé sur un an (inflation globale) : 2,4 % source INSEE Mai 2026
- Indice des services de frais de garde : 1,4 %

VERSON et Communes conventionnées *	2025-2026			à compter du 01/09/2026		
	carte ADO année	Coût sortie	Coût repas	carte ADO année	Coût sortie	Coût repas
Quotient familial						
Inférieur à 321	40 €	4,00 €	3,00 €	41 €	4,10 €	3,04 €
Entre 321 et 620	45 €	5,00 €	3,50 €	46 €	5,10 €	3,55 €
Entre 621 et 820	50 €	6,00 €	4,00 €	51 €	6,10 €	4,06 €
Entre 821 et 1100	55 €	7,00 €	4,50 €	56 €	7,10 €	4,56 €
Supérieur à 1101	60 €	8,00 €	5,00 €	61 €	8,10 €	5,07 €

* Tourville sur Odon

HORS VERSION						
Inférieur à 321	60 €	7,00 €	3,00 €	61 €	7,10 €	3,04 €
Entre 321 et 620	65 €	8,00 €	3,50 €	66 €	8,10 €	3,55 €
Entre 621 et 820	70 €	9,00 €	4,00 €	71 €	9,10 €	4,06 €
Entre 821 et 1100	75 €	10,00 €	4,50 €	76 €	10,10 €	4,56 €
Supérieur à 1101	80 €	11,00 €	5,00 €	81 €	11,20 €	5,07 €

Considérant la proposition de tarifs pour l'Espace jeunes à partir du 1^{er} septembre 2026,

Considérant l'avis de la commission enfance, jeunesse, éducation en date du 18 juin 2026,

Le Conseil Municipal DECIDE :

- De fixer les tarifs de l'Espace Jeunes à partir du 1^{er} septembre 2026, selon les tableaux et les modalités présentés ci-dessus ;
- Que le tarif appliqué sera celui de la tranche la plus élevée en cas de non communication à la mairie des documents nécessaires pour le calcul du quotient familial et qu'il ne pourra pas y avoir de réduction rétroactive en cas de communication tardive de ces documents ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0



Le Maire,


Benoît LE RETIF